

cer le péché et qu'on est obligé de se confesser avant de communier, si on a eu le malheur de commettre un péché mortel.

De plus le Décret exige de l'enfant *«qu'il sache distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel»*. c'est-à-dire, qu'il sache que Jésus est caché dans l'Hostie, sous les apparences du pain.

Enfin, le Décret avertit que même ces quelques connaissances, l'enfant n'est tenu de les posséder que *«selon sa capacité»*, dans une mesure proportionnée à sa petite raison. Donc l'Eglise n'exige pas pour admettre ces petits à la première communion, qu'ils sachent ces quelques vérités aussi parfaitement que les enfants qui ont suivi une ou plusieurs années de catéchisme, non, mais seulement qu'ils aient quelques notions de ces vérités religieuses, encore que cette connaissance soit vague et très élémentaire.

C'est alors que, possédant de cette manière ces quelques vérités, l'enfant pourra, dit encore le Décret, *«s'approcher de la Sainte Table avec la dévotion que comporte son âge»*

Exiger davantage de ces chers petits pour les admettre à la première communion, c'est s'insurger contre le Décret, c'est désobéir au Pape et à l'Eglise, c'est désobéir à Jésus-Christ lui-même.

C'est encore à vous, chers parents, qu'incombe le devoir grave de donner à vos enfants ces premières notions religieuses, par vous-mêmes ou tout au moins par d'autres. Pères, vous mères, surtout, ne vous déchargez sur personne, pas même sur le prêtre, du soin de jeter dans ses jeunes âmes les semences de la foi. C'est à vous tout d'abord que Dieu en a confié le salut, c'est à vous tout d'abord qu'il en sera demandé compte.

Du reste est-il rien de plus facile à une mère que d'apprendre ces quelques vérités à son enfant ? On a quelquefois demandé ce qu'il fallait penser de l'usage des petits catéchismes dans l'instruction à inculquer aux petits enfants. Voici la réponse qu'en a donnée le cardinal Gennari : *«L'usage des petits catéchismes à faire apprendre de mémoire par les enfants avant la première communion est inutile et nuisible»*.

*Inutile*, parce que les vérités à connaître et à croire par le premier communiant peuvent, — sans qu'il ait à graver